

Lancement de l'appel à projet "RÉINVENTONS NOS CŒURS DE VILLE" pour la requalification du Foyer rue du Docteur Dumée à Nemours

La Ville de Nemours, commune de 13 000 habitants au territoire attractif au sud de la Métropole du Grand Paris, lance un appel à projet pour concevoir et mettre en œuvre un projet innovant sur un ensemble immobilier doté d'une histoire forte et entouré d'un patrimoine riche.

RÉINVENTONS NOS CŒURS DE VILLE s'adresse à des équipes pluridisciplinaires composées d'opérateurs immobiliers, investisseurs, architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes qui devront proposer un projet et remettre une offre détaillée en accord avec ces ambitions.



Lancement de l'appel à projet

Lundi 15 juillet 2019

Remise des manifestations d'intérêt

Lundi 21 octobre 2019

LE FOYER À TRAVERS L'HISTOIRE

Cette bâtisse du XVI^e siècle constituait autrefois une des nombreuses dépendances de l'Hôtel Dieu, actuelle pharmacie donnant sur la rue de Paris, lieu de grand passage (actuelle RN7).

L'histoire du foyer est directement liée à celle de l'Église Saint-Jean-Baptiste, située à proximité. Pendant plus de 350 ans l'Hôtel-Dieu et l'Église ont œuvré ensemble dans le but d'accueillir les pauvres et les malades.

En 1500, l'institution des Dames de Saint-Louis voit le jour. Il s'agit de la première école de la ville !

Le bâtiment accueillera aussi le culte protestant et restera longtemps un centre culturel de l'église réformée.

Au cours des années, son occupation a évolué jusqu'à devenir un lieu d'accueil pour de nombreuses associations au rez-de-chaussée et des logements dans les étages.

Contact presse

Alexandra Goepfert, Directrice de Projet Action Cœur de Ville

01 64 78 40 25 / alexandra.goepfert@ville-nemours.fr

Informations et dossier de consultation à télécharger sur www.nemours.fr



NEMOURS

LES ENJEUX

Le projet à développer sur cette parcelle doit revêtir un caractère de site pilote dans un certain nombre de domaines :



Combiner vocation résidentielle et services innovants, en complémentarité de l'offre municipale et en lien avec l'offre commerciale du centre-ville.



Tirer parti de ses contraintes en faisant la démonstration qu'il est possible de conserver le caractère patrimonial du site tout en permettant son évolutivité (accessibilité, modularité des locaux).



Proposer une programmation adaptée à l'aléa inondation.



Concilier performances énergétiques et dimension patrimoniale du bâti.



Méthodologie innovante : envisager une participation des habitants et commerçants à l'élaboration du projet pour la co-construction du programme.

LE FOYER DUMÉE : DES QUALITÉS PATRIMONIALES ET PAYSAGÈRES EN PLEIN CŒUR DE VILLE !

Le centre-ville de Nemours jouit d'un patrimoine paysager exceptionnel : il est bordé par le Loing, rivière affluente de la Seine, par son canal et par les fameux petits fossés qui lui valent le surnom de «Petite Venise du Gâtinais».

Cette présence de l'eau s'accompagne d'un cadre de vie verdoyant avec les îles du Perthuis et des Doyers, véritables poumons verts du centre-ville.

L'implantation du Château-Musée et de l'Église classée, bâtis tous deux au XII^e siècle sur les berges du Loing, constitue un patrimoine vivant exceptionnel en plein coeur de ville.

**L'eau, la nature et le patrimoine constituent les 3 axes stratégiques du
Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de la commune.**



Vue sur le jardin à l'arrière du Foyer Dumée depuis les petits-fossés